

Procès-verbal de réception

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur que le véhicule N° VF96SR22203039023 présenté comme prototype des véhicules de marque LEVEQUES TYPE SRU238, livré en châssis nu, satisfait aux dispositions des articles R311.1 à R318.5 R321.20 et R 413.13 du code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du véhicule livré.

Il devra être vérifié, après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R311.1 à R318.5 R321.20 et R 413.13 du code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du véhicule carrossé

La réception de ces véhicules ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transport exceptionnel, cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules qui transportent des objets indivisibles. Ces véhicules peuvent circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R433.1 du CDR dans les conditions de longueur et de poids suivants :

Longueur de 14.05 m à 16.80 m.

La numérotation de cette série débute au n° VF9SRU23803039001

ST ETIENNE le 09 SEPTEMBRE 2003

Technicien de l'industrie et des Mines

Vu, Approuvé et Enregistré sous couvert du n° RT 11392

LYON le 28 SEPTEMBRE 2003

Pour le Directeur, par la délégation

L'ingénieur de l'industrie et des mines

A. FRISON

D. MONTES

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné SOMEREL REMORQUES LEVEQUES certifie

a) que le véhicule livré en châssis-nu :

- Genre: SREM ou SRSP ou SRTC

- Marque : LEVEQUES

- Type: SRU238.

Numéro d'identification du châssis : VF9SRU23803039001(1)

Poids total autorisé en charge : 24-26-28-30-32-33 (en tonnes) (2)

- Poids du châssis nu : 47 (1)

- Type de châssis : droit fixe (2)
Surbaissé fixe

- Dimensions : - Porte à faux avant : 1,2 m (1)

- Porte à faux arrière : 1,25 m

- Empattement (2) : Axe pivot / Axe Essieu 1 : 3,85 m
essieu 1 / essieu 2 : 1,40 m

- Longueur hors tout : 7,10 m

- Equipé de pneus : 11 R 22,5

- Aménagements et équipement : (3)

- Essieu n°1 relevable

OUI NON (2)

n°2 OUI NON (2)

- Essieu 2 suiveur commandé

OUI NON (2)

- Essieux directeurs n° 1

OUI NON (2)

n°2 OUI NON (2)

Equipement carrosserie : Système anti projection OUI NON (2) Anti encastrement arrière OUI NON (2) Protections latérales OUI NON (2)

Les dimensions et les aménagements précisés ci-dessus permettent à ce véhicule de respecter les dispositions réglementaires relatives à la couronne de giration : OUI NON (2)

Est entièrement conforme au type dont le prototype a fait l'objet du Procès verbal de réception ci-dessus. (Voir Nota) Il est notamment conforme à la directive freinage 98/12.

Mention à porter sur la carte grise :

T.E. exclusif R322.2

Longueur de

m à

m (2)

Largeur de

m à

m (2)

b) que ce véhicule sort de nos usines pour être livré à : LEVEQUES

SOMEREL (Société Montbrionnaise Des Remorques)
Faite à SAVIGNY-LE-CHÂTEAU
CAPITAL 200 000 Euros
Tél : 04.77.58.31.77 Fax : 04.77.96.09.
Tél : 338 500 2210001 RS 86 BO - API
e mail : chantage@remorques-leveques.com

-NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus il doit notamment être joint au présent certificat la notice descriptive du véhicule, le procès-verbal de réception du type et :

- Soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ;

- Soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès verbal de réception à titre isolé.

(1) Compléter

(2) Rayer les mentions inutiles.